

# Glace à la menthe ou glace à l'amiante ?

## SUD présente son quiz estival

Bon, nous savons que tous les salariés de l'AFP ne seront pas forcément sur les plages au cours des semaines à venir - l'actualité ne s'arrête pas pour les congés d'été, et dans l'hémisphère sud c'est l'hiver. Mais sachant que les principales instances de dialogue social feront relâche pendant quelque temps, SUD a décidé de se mettre au diapason en vous proposant son "quiz estival".

**Réponses au verso** (dans certains cas, plusieurs réponses sont possibles).

**1:** Sur une photo AFP mise en exergue sur les réseaux sociaux le 11 juillet, le président Barack Obama mange-t-il :

- A:** une glace à la menthe avec des pépites de chocolat - **B:** une glace à l'amiante -  
**C:** une glace au camembert de chez Berthillon ?

**2:** Dans un rapport remis au CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) de l'AFP, le cabinet Eretra souligne-t-il :

- A:** le refus clair et net de la direction de l'AFP de répondre à ses questions  
**B:** l'absence de glace à la menthe à la cantine de la place de la Bourse  
**C:** l'absence d'un dossier technique sur l'amiante préalable aux travaux en cours au siège ?

**3:** Entre 2012 et 2013 les salaires du personnel «statut de siège» de l'AFP augmenteront de :

- A:** 2% au total grâce à un accord salarial signé au niveau de la presse nationale  
**B:** 5% grâce à la générosité et à la bonne gestion de la direction - **C:** 0% grâce à rien du tout ?

**4:** Le Comité d'entreprise de l'AFP est-il :

- A:** Un endroit sympa où on peut obtenir des cadeaux pour les enfants, des tickets de cinéma pas chers, etc.  
**B:** Un machin contrôlé par des militants grincheux qui font tout pour empêcher l'AFP de progresser  
**C:** Une institution essentielle qui permet aux salariés de contrôler les choix de la direction ?

**5:** Selon le protocole signé par les syndicats de l'AFP et la direction en 1969, toute nomination à un poste doit faire l'objet d'un affichage si la période en question dépasse :

- A:** cinq ans - **B:** six mois - **C:** un mois

**6:** La direction de l'AFP respecte à la lettre ce protocole de 1969 :

- A:** dans tous les cas sans exception  
**B:** dans tous les cas, sauf pour les missions entre un et six mois  
**C:** uniquement lorsque ça l'arrange ?

**7:** La couverture rédactionnelle de la banlieue parisienne est désormais assurée uniquement par des journalistes titulaires, sans pigistes. Ce changement s'est-il traduit par :

- A:** la création d'emplois - **B:** des suppressions d'emplois - **C:** ni l'un ni l'autre ?

**8:** Selon la direction, quelles sont les perspectives d'embauche des CDD ?

- A:** Les CDD ayant cumulé une ancienneté AFP supérieure à six mois ont prouvé leur talent et sont donc voués à être embauchés.  
**B:** On ne peut malheureusement pas embaucher tous les CDD qui donnent satisfaction. Les embauches restent bien entendu fonction des départs.  
**C:** L'AFP réduira au strict minimum le recours aux CDD, par une réorganisation du travail des CDI, d'autant que ceux-ci partiront en retraite plus tard puisque l'espérance de vie a augmenté.

**9:** Grâce à sa présence de plus en plus affirmée sur Facebook, l'AFP gagne-t-elle :

- A:** des abonnements juteux qui vont peu à peu remplacer les recettes «traditionnelles»  
**B:** rien du tout - **C:** zéro sous, mais un acquis formidable en termes d'image ?

**10:** L'adhésion au syndicat SUD-AFP est réservée :

- A:** aux gauchistes sectaires qui ne veulent signer aucun accord avec la direction  
**B:** à tous les salariés soucieux de se défendre et de défendre la mission de l'AFP  
**C:** aux mécontents et flemmards qui veulent embêter la direction ?

**Sud** Solidaires  
AGENCE FRANCE PRESSE

**Nos réponses au verso.** Et bonnes vacances à ceux et celles qui partent !

## Réponses au quiz **SUD**

**1: A.** Sur la photo AFP mise en exergue sur les réseaux sociaux, le président Barack Obama mange bien entendu une glace à la menthe avec des pépites de chocolat.

Nous le savons parce que l'AFP a publié un article de blog - en deux langues - pour expliquer par le menu comment cette photo fut prise.

(<http://blogs.afp.com/makingof/?post/2012/07/11/obama-glace>). Comme un certain nombre d'internautes qui ont eu vent de cette affaire grâce à la page Facebook de l'AFP, nous nous sommes demandés si les ressources de l'agence et surtout le temps de ses journalistes ne pourraient pas être mieux employés...

**2: C.** Dans un rapport remis au CHSCT de l'AFP, le cabinet Eretra souligne l'absence d'un dossier technique sur l'amiante préalable aux travaux en cours au siège.

**3: A.** Entre 2012 et 2013 les salaires du personnel «statut de siège» de l'AFP augmenteront de 2% au total grâce à un accord signé au niveau de la presse nationale. Pour ce qui concerne la générosité légendaire de la direction, elle avait prévu de ne lâcher que 0,5% !

**4: A et C.** Le Comité d'entreprise de l'AFP est à la fois un endroit où l'on peut obtenir des prestations culturelles et sociales, et une institution essentielle qui permet aux salariés de contrôler les choix de la direction.

**5: C:** Selon le « protocole de 1969 », qui devait instaurer un « climat de confiance » dans la Maison, toute nomination à un poste doit faire l'objet d'un affichage si la période en question dépasse un mois. Cela dit, depuis des années, une tolérance s'est installée permettant le non-affichage d'emplois d'une durée inférieure de six mois.

**6: C.** Malheureusement, la direction ne respecte le protocole de 1969 que lorsque ça l'arrange. Tout récemment elle a allégrement décerné une mission de deux ans sans le moindre affichage. Pour justifier cette dérogation à l'esprit du protocole de 69, elle dit qu'il ne s'agit pas d'un poste mais d'une mission. Le fait du prince !

**7: B.** Il ne faut pas confondre création de postes et création d'emplois. Des postes de CDI ont été créés en banlieue, mais par redéploiement et en supprimant des emplois. De 16 personnes impliquées dans la couverture banlieue, on est passé à 12. Quatre pigistes, dont certains de très longue date, ont été poussés au départ. L'avenir d'un cinquième pigiste est toujours incertain.

**8: B et C.** Autrefois, tout CDD ayant cumulé une ancienneté supérieure à six mois était considéré comme « titularisable ». Sous Pierre Louette, nous sommes passés au CDD jetable, quand le PDG a déclaré que les CDD n'avaient pas tous vocation à être embauchés. La réponse B est le verbatim d'une réponse écrite de la direction donnée aux délégués du personnel le 20 juillet dernier. La réponse C traduit également la réalité à l'AFP : forcés de travailler plus longtemps pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein, les seniors retardent leur départ ; pendant ce temps, les jeunes ne sont pas embauchés. Avec le dogme « l'espérance de vie augmente, donc on doit travailler plus longtemps » on va droit dans le mur.

**9: B.** Selon *SUD*, l'AFP ne gagne rien du tout grâce à ses pages sur Facebook, qui font travailler un nombre sans cesse croissant de journalistes en échange de zéro recettes. Selon la direction, bien entendu, l'acquis en termes d'image de marque est formidable. Ce qui est certain, c'est que grâce à cette initiative coûteuse l'AFP ne gagne en aucun cas des abonnements qui remplaceraient peu à peu les recettes « traditionnelles »...

**10: B.** L'adhésion au syndicat *SUD-AFP* est bien entendu ouverte à tous les salariés soucieux de se défendre et de défendre la mission de l'AFP. Notre syndicat, qui a signé plusieurs accords cette année, rassemble des salariés d'horizons très divers qui n'hésitent pas à s'exprimer grâce à un forum interne sur Internet et des réunions hebdomadaires à Paris.

**Votre score :** si vous avez **10 bonnes réponses** : pourquoi n'êtes-vous pas encore adhérent-e *SUD* ? **7 à 9 bonnes réponses** : c'est bien ! Vous aussi, rejoignez-nous pour donner plus de poids au syndicalisme d'action **solidaire**, **unitaire** et **démocratique**. **Moins de 7 bonnes réponses** : visiblement, nos efforts visant à informer le personnel ne passent pas. On essaiera de faire mieux.

**Pour adhérer à *SUD*, rendez-vous sur ASAP :**

<http://asap.afp.com/asap/document/9c3b2b27-3c3a-42c4-b982-76fd363efa79>

parlez-en aux délégués *SUD*

(<http://asap.afp.com/asap/document/18420de0-a4c6-43b0-8f19-865ebee61898> )

ou écrivez-nous à [sudafp@orange.fr](mailto:sudafp@orange.fr) !

Paris, le 30 juillet 2012

**SUD-AFP (SUD Culture & Medias Solidaires)**

**Sud**  
Solidaires  
AGENCE FRANCE PRESSE